

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026



M^{me}, M^{lle}, M. (NOM – PRÉNOM)

☐ Chef d'exploitation / Associé ☐ Conjoint Collaborateur ☐ Salarié ☐ Autres, à préciser :

Date de naissance

Adresse

Code postal Ville

Tél Portable e-mail

Êtes-vous reconnu(e) en qualité de travailleur(se) handicapé(e) (RQTH) : ☐ oui ☐ non

Si oui, avez-vous besoin que l'on adapte nos formations : ☐ oui ☐ non

Membre de la société

N° adhérent CE. GEST. I. :

S'inscrit à la (aux) session(s) suivante(s) :

PARCOURS POUR DOMPTER LES CONFLITS « devenir conciliateur au quotidien »	coût adhérent	Nom, prénom du ou des participants
Cycle 1 : maîtriser la posture du conciliateur	gratuit pour les adhérents	
Cycle 2 : savoir négocier en situation délicate		
STAGES POUR DÉVELOPPER SON POTENTIEL		
Se transformer en employeur efficace et serein		
Transmission : se préparer psychologiquement à la retraite		
TEMPS FORT D'INFORMATIONS		
La responsabilité sociétale de l'entreprise (R.S.E.)		
PRATIQUE INFORMATIQUE « simplifications administratives assurées »		
L'I.A. au service de votre entreprise		
Automatisez facilement tous vos calculs		
Accédez-en 1 clic à vos données : sauvegardez efficacement !		
SEMINAIRES EN RESIDENTIEL		
Je trouve l'équilibre dans mon fonctionnement relationnel		225 €
Intuition, raison : comment prendre les bonnes décisions		225 €
En chemin vers le bien être		225 €
Faire face à un changement majeur		225 €

☐ Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales ainsi que le coût des frais accessoires.

☐ Je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de CEGESTI

Je souhaite être informé(e) de préférence par : ☐ courrier ☐ mail ☐ sms

Fait à le

Signature

Ceci est une préinscription.

ATTENTION :

Toutes les dates et les lieux ne sont pas connus à l'heure où nous imprimons.

Appelez-nous pour réserver votre place. Connectez-vous sur www.cegesti.fr pour toutes les informations complémentaires (programme détaillé, dates, lieux...)

bulletin d'inscription à retourner dès réception

par le site internet : www.cegesti.fr

par courrier : CEGESTI · Parc des expositions · RN 57 - immeuble Alain LALANCE · 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

par e-mail : formation@cegesti.fr

ORGANISME CERTIFIÉ



L'ORGANISME EST CERTIFIÉ POUR LES FORMATIONS RÉALISÉES À DESTINATION DES CONTRIBUTEURS ET AYANT DROITS VIVEA
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 415 4026 0254. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.



WWW.QUALICERT.FR

Conditions générales :

- Un règlement intérieur est affiché dans les locaux de CE.GEST.I. Il est également mis à disposition de chaque participant qui doit en prendre connaissance et l'appliquer tout au long de sa participation au stage.
- Toute inscription doit être faite à l'aide du bulletin situé au recto ou directement sur le site www.cegesti.fr
- La gratuité des stages pour les adhérents de CE.GEST.I s'entend ainsi : l'intégralité des frais pédagogiques est prise en charge par CE.GEST.I., soit en totalité par la structure, soit avec l'appui du financement d'un fonds de formation. Les frais accessoires sont facturés en sus à l'adhérent et n'entre pas dans les frais pédagogiques.
- Pour les personnes qui ne sont pas adhérentes, une participation financière est demandée, qui s'établit :
 - à 85 € H.T. pour un stage d'une durée d'une demi-journée,
 - à 155 € H.T. pour un stage d'une durée d'une journée,
 - à 270 € H.T. pour un stage d'une durée de deux journées.
- Particularité pour les séminaires : une participation de 225€ H.T. pour les adhérents de CE.GEST.I. ou de 495€ H.T. pour les non adhérents de CE.GEST.I. est demandée.
- Les repas sont toujours pris en charge par le stagiaire – paiement le jour de la formation auprès du restaurateur.
- Les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.
- En cas de séminaire résidentiel, les frais d'hôtel sont toujours pris en charge par le stagiaire.
- Une attestation de présence sera délivrée au stagiaire à l'issue de la formation (celle-ci permettra, sous conditions, de faire bénéficier d'un crédit d'impôt au stagiaire chef d'entreprise).
- En cas d'insuffisance d'inscriptions, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la session.
- Une clé USB est fournie à chaque participant. Elle comprend l'ensemble des documents pédagogiques nécessaires accompagné éventuellement d'éléments complémentaires.
- Stages en informatique : un ordinateur portable est mis gracieusement à disposition de chaque participant. Le stagiaire désireux de se former peut apporter son ordinateur portable. Dans ce cas, il est seul responsable de tout événement pouvant advenir à son propre matériel dont le vol ou la détérioration par quel moyen que ce soit et ne saurait en rendre responsable CE.GEST.I.
- La date et le lieu précis de chaque formation vous seront communiqués un mois avant le démarrage de la formation concernée.
- Pour participer à une session, il faut avoir été invité.
- L'invitation est réalisée par l'envoi d'un courrier nominatif à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.
- Le stagiaire qui s'est inscrit à une formation s'engage à y participer. En cas de force majeure et donc d'impossibilité d'être présent, le stagiaire empêché prévient immédiatement l'organisme de formation de son indisponibilité.
- Particularité pour les séminaires résidentiels : en cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours avant le démarrage de la session, la restitution de l'acompte ne se fait que sur justificatifs de l'empêchement attestant de la présence réelle d'un cas de force majeure (ex : certificat médical).
- Les stagiaires s'engagent à respecter les horaires fixés. Sauf cas de force majeure, le retard à un stage ou une absence ponctuelle n'est pas admis. Dans l'hypothèse d'un retard supérieur à 30 minutes, le stagiaire retardataire ne pourrait plus accéder à la salle de formation et serait contraint de reporter ou d'annuler sa participation au cycle.
- Accès aux handicapés : pour tout type de handicap, merci de contacter notre référent handicap, M. Frédéric Zimmer par mail à formation@cegesti.fr ou au 03 83 50 27 76. Il proposera au stagiaire une adaptation de la formation ou une mise en relation avec un acteur du réseau handicap afin de trouver la solution la plus appropriée, si aucune solution d'adaptation n'est envisageable.